

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Jeudi 5 février 2026 (15h15 – 17h30 CEST)

European Food Centre (Wandelaarkaai 7 / 61, 8400 Ostende)

Interprétation en anglais, es, ré

15h15 Bienvenue de la présidence, Yobana Bermúdez

15h20 Adoption de l'ordre du jour et des procès-verbaux des dernières réunions (02.12.25)

15h25 Points d'action

- Situation des points d'action de la dernière réunion - informations

15h30 Assemblée générale et comité exécutif

- Présentation des candidatures aux vice-présidents pour la période 2026-2029
- Nomination

15h45 Stratégie européenne pour l'action extérieure en matière de pêche

- Échange complet de vues sur la prochaine communication avec Fernando Andresen Guimarães (Directeur, MARE B), Isabelle Garzon (Conseillère aux affaires internationales) et les représentants de MARE B3

17h15 Groupes de travail

- Reportage de Julien Lamothe, président du Groupe de travail 1
- Reportage de Pierre Commère, président du Groupe de travail 2
- Reportage de Benoît Thomassen, président du Groupe de travail 3

17h20 Questions diverses

17h25 Résumé des points d'action

17h30 Fin de la réunion



Version annotée

Type	Objet	Contexte	Objectif	Documents
Décision	Assemblée générale et comité exécutif	Selon les Statuts, la vice-présidence de l'Assemblée générale et du Comité exécutif est nommée par les membres du Comité exécutif. Conformément au Règlement délégué (UE) 2015/242, le Conseil consultatif désignera, par consensus, au moins un vice-président. Si le président est désigné parmi les représentants des organisations membres, au moins un des vice-présidents sera désigné parmi les membres de la catégorie des organisations sectorielles et autres groupes d'intérêt auxquels le président n'appartient pas.	Nomination du(s) vice-président(s) pour la période 2026-2029.	- Réglementation déléguée - Statuts - Règles de procédure - Document de contexte
Informations	Stratégie européenne pour l'action extérieure en matière de pêche	La Commission européenne développera une stratégie pour « l'action extérieure dans la pêche ». L'initiative vise à définir une approche stratégique et des mesures pour garantir un terrain de jeu équitable. L'initiative sera intégrée à une mission plus large visant à développer une approche stratégique de la diplomatie océanique de l'UE ainsi que des stratégies et priorités régionales plus larges de l'UE. Le 17 novembre 2025, le MAC a adopté un avis sur la question. Dans le cadre des travaux préparatoires en cours, la DG MARE a exprimé son intérêt pour un échange complet de points de vue.	Échange de points de vue sur la stratégie à venir avec le directeur de MARE B, la conseillère en affaires internationales de MARE et les représentants de MARE B3.	- Initiative - Avis
Informations	Groupes de travail	Dans la structure du MAC, il existe trois groupes de travail avec des domaines de responsabilité différents.	Rapport de chaque président sur le travail des groupes de travail.	